

# ABSENCE POSTALE, L'HEURE DE L'ADDITION A SONNÉ !

A quelques semaines de la signature du 4ème contrat de présence postale territoriale 2020-2022 entre La Poste, L'État et l'Association des Maires de France, un bilan s'impose sur les effets de ces contrats sur le service public postal. Pour *Sud* la mainmise des dirigeants de La Poste sur les processus d'aménagement du territoire qu'ils sabotent est incompatible avec ses missions de service public.

## Des contrats taillés sur mesure pour la banque postale

Chacun de ces contrats a été rédigé sous le boisseau de la stratégie du groupe La Poste, avec un choix délibéré de "chasse au gaspi", comprenez "la satisfaction des besoins sociaux". Pour les dirigeants de La Poste, les principes d'égalité, de solidarité et de continuité sont des gros mots, des hérésies incompatibles avec la religion du capital, profondément inscrite dans l'ADN de la banque postale. Une banque postale qui n'a besoin que de quelques 2000 succursales pour être rentable (dossier de création de LBP à la Banque de France).

## La Poste n'aime pas les gens

Cette stratégie qui impacte profondément le réseau postal est portée par un « récit » que les dirigeants de La Poste serinent à longueur de temps dans l'oreille des élu-es et de la population. Brosant un avenir plein d'incertitude, ce récit invoque la baisse des volumes du courrier, la baisse des taux directeurs bancaires, la surabondance des infrastructures postales, la baisse de fréquentation des bureaux, tout est bon pour fermer/transformer les bureaux de poste avec l'assentiment des élu-es des collectivités locales.

Nous considérons que ce récit postal qui vise à faire « partager un diagnostic » par les élu-es est fallacieux, qu'il masque les vrais enjeux de société qui s'imposent à nos collectivités.

On pourra citer les besoins de contact humain en face à face pour les populations défavorisées, l'accessibilité bancaire qui reste un sujet considérable, les difficultés d'apprentissage à la numérisation des échanges, etc.. Tout ce qui forme l'essence du service public postal

## UN FLORILÈGE DES FILOUTERIES DE LA POSTE

★ **La Poste est en difficultés avec la baisse des volumes du courrier, elle ne peut continuer à entretenir un réseau aussi important**  
**FAUX !** Pour une entreprise qui va mal, La poste affiche de très confortables bénéfices, 758 millions d'€ pour 2018. Elle vient par ailleurs d'investir 1 milliard d'€ dans l'acquisition de l'expressiste Italien BRT: De quoi financer 2000 guichets de plein exercice pendant 10 ans, période à l'issue de laquelle BRT aura peut être rapporté son premier euro net.

★ **La Poste ferme ses bureaux avec l'argent des impôts**

**VRAI !** La niche fiscale du fond de péréquation tarifaire de la présence postale dispense La Poste de payer les impôts fonciers en contrepartie de son effort pour maintenir la présence postale, aménager le territoire. Au final, La Poste ne finance plus ses guichets, et transfère les loyers des agences postales et des relais poste sur la fiscalité locale, avec la bénédiction des élu-es et de l'État.. C'est gagnant-gagnant pour les pourfendeurs du service public !

★ **La fréquentation des bureaux baisse on ne peut pas maintenir les ouvertures**

**Arnaque !** La combine est connue et classique, moins de personnel pour tenir les bureaux implique la diminution des horaires d'ouverture, donc la baisse de fréquentation. Ce cercle vicieux est un grand classique qui ne trompe plus grand monde. C'est bien La Poste qui organise la carence de ses services, en excédant au passage des agents en sous effectif chronique.

L'échéance du futur contrat de présence postale territoriale est importante. Au moment où l'Etat dématérialise à tour de bras ses prestations, où les clientèles fragiles doivent pouvoir compter sur le service public, il est temps de resserrer les rangs et de se mobiliser autour des élu-es engagé-es pour défendre et reconquérir la présence postale !



Fédération des activités postales et de télécommunications  
25/27 rue des envierges 75020 Paris  
tel 01 44 62 12 00 — fax 01 44 62 12 34  
sudptt@sudptt.fr — www.sudppt.org

Union  
syndicale  
**Solidaires**